



## DEUX CENT QUATORZIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Le jeudi 21 décembre 2023  
Vidéoconférence

### PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères : A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, E. Grunerud, M. Lorek, M. Lovenuk, M. V. Mauro, M. Oakes, S. Payeur, J.-P. Pelletier, M. Perreault

Élèves conseillères : L. Penna, C. Pye

Administration : A. Debruyne, M. Ebert, M. Lalande, M. Major-Levesque, M. Mercier, M.-F. Tousignant, G. Beauce

Invités : J. Dion, chef d'équipe de la firme Baker Tilly SNT  
T. Rail, présidence de l'unité 62 de l'AEFO

Absence : D. Pelletier

---

#### 1. APPEL DES MEMBRES

Résolution n°214-01 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consigne l'absence non autorisée de Conseiller D. Pelletier à la réunion du 21 décembre 2023.

Adoptée

#### 1.1 Reconnaissance du territoire

La présidence, Conseillère Gleeson, débute la réunion à 17 h 30 avec la reconnaissance du territoire et procède à l'appel des membres.

Conseillère Desbiens se joint à la réunion à 17 h 35

#### 1.2 Prière d'ouverture

La direction de l'éducation, Mme Mireille Major-Levesque, récite la prière.

## 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution n°214-02 proposée par Conseillère Oakes, appuyée de Conseillère Perreault

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 214<sup>e</sup> réunion régulière, tenue le 21 décembre 2023, tel que présenté.

Adoptée

## 3. **DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Néant.

## 4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE**

### 4.1 **Deux cent treizième réunion régulière du 18 novembre 2023**

Résolution n°214-03 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Lorek

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 213<sup>e</sup> réunion régulière tenue le 18 novembre 2023, tel que présenté.

Adoptée

### 4.2 **Cinquante-deuxième réunion extraordinaire du 14 décembre 2023**

Résolution n°214-04 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Lovenuk

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 52<sup>e</sup> réunion extraordinaire tenue le 14 décembre 2023, tel que présenté.

Adoptée

## 5. **QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Mme Major-Levesque donne suite à des préoccupations abordées lors de la réunion régulière du 18 novembre 2023 liées à la politique A002-P Code de conduite des conseillers scolaires, en particulier le deuxième paragraphe de l'item 4.2. Une inquiétude a été soulevée concernant le vote d'un membre de la table, suggérant la possibilité d'un conflit d'intérêts portant sur la question du lever et de la mise en berne de drapeaux, suscitant une requête de Mme Major-Levesque auprès d'un avocat pour obtenir des éclaircissements. Mme Major-Levesque partage la réponse obtenue de l'avocat et en fait la lecture.

## 6. **DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS**

Mme Jessica Dion, chef d'équipe de la firme Baker Tilly SNT, présente les états financiers au 31 août 2023.

## 7. **RAPPORTS**

### 7.1 **Rapports de la présidente**

#### 7.1.1 CA de l'AFOCSC

La présidente a participé à la dernière rencontre du CA de l'AFOCSC qui s'est tenue le 7 décembre dernier par vidéoconférence pour discuter des négociations. Elle précise que les détails demeurent

confidentiels.

Conseillère Gleeson a également participé à une rencontre de planification du prochain congrès de l'AFOCSC prévu en mai 2024 à Toronto. Les membres du comité sont à la recherche de sujets pertinents et préparent une présentation des résultats de la planification stratégique.

La présidente fait remarquer qu'il existe un intérêt parmi certains conseillers pour s'engager dans des activités de démarchage politique, soulignant la nécessité pour l'AFOCSC de mobiliser des fonds pour soutenir cette initiative.

## **7.2 Rapports de l'élève conseillère**

### **7.2.1 Rapport d'activités**

Les élèves conseillères, Lola Penna et Charlotte Pye, présentent un rapport des activités qui se sont déroulées à l'école secondaire depuis la précédente réunion du Conseil.

En réponse à une question soulevée lors de la précédente réunion concernant l'événement Monte-Carlo, Mme Tousignant a consulté les directions de l'école. Elles ont exprimé un malaise quant à la continuation de l'activité, considérant qu'elle ne reflète pas pleinement les valeurs de l'école. Après avoir consulté le conseil étudiant, il a été proposé d'établir un nouvel événement pour les années à venir, impliquant activement les élèves dans le processus de décision. Il est attendu que ce nouveau format sera tout aussi intéressant et captivant.

Conseillère Desbiens a participé au marché de Noël et souligne le talent exceptionnel des élèves et de la communauté francophone. Un sincère remerciement est adressé pour le beau travail accompli.

## **7.3 Rapports de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière**

### **7.3.1 Rapport des sorties éducatives**

Mme Major-Levesque présente le rapport des sorties éducatives approuvées par la direction de l'éducation depuis la dernière réunion du Conseil.

### **7.3.2 Présentation des écoles – École St-Joseph et Notre-Dame-des-Écoles**

Mme Marie-France Tousignant, surintendance de l'éducation, informe la table que Mme Magali Roy, direction des écoles St-Joseph et Notre-Dame-des-Écoles, participe à une activité ce soir à l'école St-Joseph. Ainsi, elle a préparé une vidéo afin de donner un aperçu des activités vécues par les élèves dans le cadre de la Journée des Franco-Ontariens.

### **7.3.3 Plan d'amélioration du Conseil 2023-2024**

Mme Monia Lalande, surintendance de l'éducation, présente le plan d'amélioration du Conseil 2023-2024, mettant l'accent sur la réussite et le bien-être des élèves. L'axe de la fierté continue à se manifester de façon régulière au sein de chacune de nos écoles. Une nouveauté cette année consiste à demander à toutes les écoles de se fixer des objectifs spécifiques en mathématiques. Un autre point clé abordé concerne l'assiduité, avec des objectifs définis et des stratégies élaborées pour favoriser la présence régulière des élèves. Ce plan démontre l'engagement continu du Conseil envers l'amélioration constante des performances académiques et du bien-être des étudiants.

## **8. RAPPORTS DES COMITÉS**

### **8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)**

Conseillère Desbiens présente les rapports des réunions du CCED qui ont eu lieu les 20 novembre et 4 décembre 2023.

Résolution n°214-X05 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Oakes

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive les rapports du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tels que présentés.

Adoptée

### **8.2 Comité des politiques**

Néant.

### **8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi**

Néant.

### **8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé**

Néant.

### **8.5 Comité des présidences des comités du Conseil**

Néant.

### **8.6 Comité de participation des parents (CPP)**

Mme Major-Levesque présente le rapport de la réunion du Comité de participation des parents qui a eu lieu le 5 décembre 2023.

Résolution n°214-06 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Lorek

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité de participation des parents, tel que présenté.

Adoptée

### **8.7 Comité de démarchage politique**

Néant.

### **8.8 Comité des finances**

Conseiller Deschatelets présente le rapport de la réunion du Comité des finances qui a eu lieu le 11 décembre 2023.

Résolution n°214-07 proposée par Conseillère Deschatelets, appuyée de Conseiller Deschatelets

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité des finances, tel que présenté.

Adoptée

## **9. ARTICLES À CONSIDÉRER**

### **9.1 Budget révisé 2023-2024**

Mme Michelle Ebert, direction exécutive du Service des finances, présente le budget révisé 2023-2024.

Résolution n°214-08 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Oakes

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le budget révisé 2023-2024, tel que présenté.

Adoptée

## 9.2 Budget révisé des conseillers scolaires 2023-2024

Mme Ebert présente le budget révisé des conseillers scolaires 2023-2024.

Résolution n°214-09 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Payeur

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le budget révisé des conseillers scolaires 2023-2024, tel que présenté.

Adoptée

## 9.3 Rapport de l'état des dépenses

Mme Ebert présente le rapport de l'état des dépenses au 31 octobre 2023.

Résolution n°214-10 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Mauro

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte le rapport de l'état des dépenses au 31 octobre 2023, tel que présenté.

Adoptée

## 10. ARTICLES D'INFORMATION

### 10.1 Revue de presse

## 11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Conseillère Perreault soulève le fait que les concerts de Noël des écoles coïncident souvent avec les réunions de Conseil. La présidente suggère l'idée de partager le calendrier des réunions de Conseil avec les écoles, permettant ainsi une meilleure coordination. Mme Major-Levesque ajoute que les réunions de décembre et juin posent particulièrement un problème, mais s'engage à rappeler aux directions d'éviter de planifier des événements le même jour. Elle ne peut toutefois garantir l'absence de conflits pour les réunions de comité.

## RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°214-11 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Oakes

**QUE** Conseillère Payeur assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

*Rapport de la présidence  
Administration  
Finances et immobilisations  
Ressources humaines  
Questions des membres*

*et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.*

Adoptée

Résolution n°214-CP08 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Lorek

**QUE** *l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.*

Adoptée

## **12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS**

Résolution n°214-CP01 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Oakes

**QUE** *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport des vérificateurs externes et approuve les états financiers pour l'année scolaire 2022-2023, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°214-CP02 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Grunerud

**QUE** *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le Rapport de conformité du conseil scolaire de district pour l'exercice prenant fin le 21 août 2023, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°214-CP03 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseillère Lorek

**QUE** *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité de vérification, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°214-CP04 proposée par Conseiller J.-P. Pelletier, appuyée de Conseiller Deschatelets

**QUE** *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel n° RH 2023-24 : 07, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°214-CP05 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Gleeson

**QUE** *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la recommandation de modifier la dotation avec l'ajout des postes suivants pour le campus virtuel secondaire – projet satellite : direction d'école / conseiller en orientation (1,0 ETP), enseignants (2,0 ETP) et aide-enseignants (3,0 ETP) à l'École secondaire catholique de La Vérendrye, telle que proposée dans le rapport RH 2023-24 : 09.*

Adoptée

Résolution n°214-CP06 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Desbiens

**QUE** *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité des ressources humaines et des négociations, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°214-CP07 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Oakes

**QUE** le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport n° RH 2023-2024 :10 portant sur l'équité interne et les ajustements des grilles salariales du personnel non syndiqué et des directions et directions adjointes d'école, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°214-12 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Lovenuk

**QUE** le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

### 13. AVIS DE PROPOSITIONS

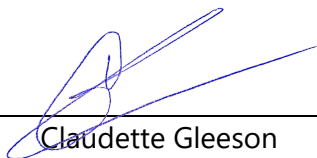
Néant.

### 14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution n°214-13 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Payeur

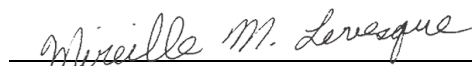
**QUE** la séance de la 214<sup>e</sup> réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 21 décembre 2023, soit levée à 19 h 23.

Adoptée



---

Claudette Gleeson  
Présidence



---

Mireille Major-Levesque  
Direction de l'éducation

/gb